

Séance du 19 Mars 1946

L'an mil neuf cent quarante-six et le dix-neuf Mars, le Conseil Municipal de la Ville de Montrejeau, régulièrement constitué, s'est réuni, à vingt une heures, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Docteur Grand, Maire.

Étaient présents: M. M. Beuret, Bortier, Fagn, Ferré, M. Blancet, M. Alou, Fierco, Casel, Seilhan, M. Verdus, Galan, Joubert, Dandine, La Bazac, Carthier, Bordes.
Absents excusés: M. M. Maylin, Gouarni, Dufos, Joubert, Balthé,

Ordre du jour: Demandes d'admission d'incorporation.

Le Maire informe les Membres présents qu'il est saisi de deux demandes de admission d'incorporation pour études et d'une demande au titre de soutien de famille.

Elles émanent des jeunes Berdaquet Roger et Quysseque Jacques, de la classe 1945, tous deux étudiants à la Faculté de droit de Toulouse et de Dayre Jean, de la même classe, fils aîné de la V^e Dayre mi Melines qui doit en outre

contracter mariage au mois de Mai prochain à Montrejeau.
Étant donné les motifs très valables invoqués et les
excellents renseignements que l'on peut donner sur la moralité
des intéressés ; en outre leurs familles étant très dignes d'intérêt
l'Assemblée est d'avis, à l'unanimité, de donner son avis
favorable à l'octroi des sursis demandés.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
à 2 heures trente minutes.
~~reçu~~